



Présidence – Cabinet
N°/Réf. : Cab/2025-M13

**Lettre de mission de Mathieu Leclerc,
Vice-président délégué à la formation, Accompagnement pédagogique et réussite
étudiante**

2024-2028

L'université de Poitiers s'inscrit pleinement dans une trajectoire européenne et responsable, aussi bien d'un point de vue humain, environnemental que sociétal. En tant qu'établissement public, elle a vocation à répondre aux enjeux sociétaux et aux transitions actuelles et futures par une recherche internationale ambitieuse et une offre de formation de qualité.

L'université de Poitiers dispose d'une offre de formation pluridisciplinaire avec santé et attache une grande importance à proposer une offre de formation visible intégrant des pratiques pédagogiques adaptées, et le déploiement de l'apprentissage et de la formation continue. L'université de Poitiers mène une politique attachée à la réussite étudiante afin que les étudiantes et étudiants puissent être acteurs de leurs apprentissages, et bénéficient d'une orientation et d'une insertion davantage éclairées et choisies. Considérant que la réussite étudiante ne peut s'envisager que comme plurielle, l'université de Poitiers renforce l'inclusion des étudiants en améliorant leurs conditions de vie, d'études et de santé ainsi que leur accès à la culture, au sport, à la vie associative et citoyenne qui participent du bien-être étudiant.

Missions

Le vice-président délégué à la formation, Accompagnement pédagogique et réussite étudiante, a pour mission de coordonner, de valoriser et de promouvoir les actions à déployer dans le cadre du PIA NCU ELANS et du PIA Dem'UP. Dans l'exercice de son mandat, il tient compte de la soutenabilité humaine et financière de ses actions et leurs éventuels impacts sur les ressources et l'organisation de l'établissement. Les différentes actions qu'il doit conduire sont de manière non exhaustive :

- *Actions pour la réussite étudiante.* Il assure la responsabilité scientifique du PIA NCU ELANS et porte politiquement ses actions. Il impulse de nouvelles actions en matière de réussite étudiante, veille à la mise en œuvre des évolutions en matière de formation. Il développe des actions pour structurer le « premier contact » des étudiants au sein de l'établissement. Il cherche à améliorer les process pour l'organisation et la restitution des évaluations.
- *Actions pour l'accompagnement pédagogique.* Il suit l'évolution des actions du Pédagolab en matière d'ingénierie de formation et pour la formation des personnels de l'université, notamment la formation de maîtres de conférences stagiaires. Il encourage le déploiement des enseignements en langue anglaise.
- *Actions pour le numérique éducatif.* Il contribue aux objectifs de l'établissement en matière de diversité pédagogique et de numérique éducatif. Il initie et consolide les projets en matière de formation avec les acteurs de l'écosystème « Poitiers : capitale de l'éducation » en lien avec le vice-président Numérique et système d'information, notamment le PIA Dem'UP.

Dans l'exercice de son mandat, il tient compte de la soutenabilité humaine et financière de ses actions et leurs éventuels impacts sur les ressources et l'organisation de l'établissement.

Périmètre d'action

Le vice-président délégué à la formation, Accompagnement pédagogique et réussite étudiante, est rattaché au pôle *Formation et Réussite plurielle* de l'équipe présidentielle. Il rend compte régulièrement de ses actions auprès de la vice-présidente Formation.

Il représente la présidente de l'établissement au sein de l'ensemble des instances internes concernées par ses missions, de manière non exhaustive : participe selon les besoins à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) ; participe aux réunions des assesseurs à la pédagogie ; au comité de pilotage du PIA NCU ELANS ; au comité de pilotage du PIA Dem'UP ; à la commission CVEC. Il peut être amené à représenter la présidente dans des instances externes sur délégation, notamment les réseaux nationaux de vice-présidents, les réseaux DemoES et NCU.

Il est en lien direct avec le pôle Formation et réussite étudiante, et notamment le Pédagolab et la direction du pilotage des formations et la Maison des langues. Il s'appuie sur le Cabinet de la présidente pour les actions et missions qui le nécessitent, notamment la communication institutionnelle.

Cette lettre de mission est valable durant toute la durée de sa mission. Elle pourra être mise à jour en cas de besoin.

Poitiers, le 6 janvier 2025,
Virginie LAVAL
Présidente de l'université de Poitiers

